PASCAL OLIVIER

ANNE VERET

Remplaçant: Jean-René Hervo

Remplaçante : Nathalie Leconte

Le 20 juin, décidons l'avenir des Deux-Sèvres



Le 20 juin prochain chaque Deux-Sévrienne et Deux-Sévrien, décidera de l'avenir de notre Département par son vote.

En cette période de pandémie, de changement climatique et de crise économique, le "vivre ensemble" doit être notre leitmotiv. Nous devons renouer avec l'engagement et la solidarité.

Nous allons construire ensemble un avenir commun pour les Deux-Sèvres et notre canton de La Gâtine.

Issue de la société civile et élu dans le Canton de la Gâtine, nous avons élaboré notre programme avec les citoyens afin que chacun exprime ses idées, au-delà de tout clivage politique. Le Conseil Départemental a d'importantes responsabilités et doit faire des choix qui rendent votre quotidien meilleur dans un votre cadre de vie préservé. C'est pour cette raison que nous nous engageons devant vous avec un programme précis et ambitieux pour le Département des Deux-Sèvres et notre canton.

Notre engagement est sans faille et à votre service.

Merci de votre soutien!



RELANCES 79, NOS AMBITIONS POUR LES DEUX-SÈVRES

METTRE LES DEUX-SÉVRIENS AU COEUR DES DÉCISIONS DÉPARTEMENTALES

Mettre les élus du département au service des Deux-Sévriens en menant une action claire, transparente et en donnant plus de moyens aux citoyens pour agir auprès des conseillers départementaux.

- Augmenter le budget participatif progressivement pour le doubler au cours du mandat.
- Publier les états de présence et les votes de chaque élu.
- Favoriser les échanges avec les citoyens par la création d'une application interactive départementale.
- Organiser des réunions publiques départementales ou cantonales digitales et en présence, afin d'échanger sur les actions du département.
- Retransmettre les sessions du conseil départemental en ligne.
- Créer un conseil de développement constitué de Deux-Sévriens experts ou acteurs.
- Limiter le cumul de mandat, le président ne cumulera aucune fonction élective avec son mandat.

PROTÉGER ET DÉVELOPPER L'AUTONOMIE DE NOS AINÉS

Le département développe une politique d'accompagnement des seniors favorisant le maintien à domicile avec une autonomie maximale.

- Faciliter l'implantation de logements adaptés à taille humaine faisant cohabiter jeunes, seniors, handicapés dans les centres villes et centre bourgs.
- Créer des services ambulants type bus France Service.
- Soutenir et encourager les associations privilégiant les liens intergénérationnels.
- Héberger en cas de difficultés temporaires.
- Conforter et encourager des solutions de mobilités pour les séniors via le tissu associatif.
- Créer un chéquier culturel et touristique.
- Accompagner les communes dans le développement d'un dispositif voisins solidaires.

FAIRE DE NOS AGRICULTEURS LES PREMIERS FOURNISSEURS DES DEUX-SÉVRIENS

Le département développera l'achat de la production bio ou raisonnable, en privilégiant les circuits courts en partenariat avec les collèges, les EHPAD et les collectivités territoriales.

- Mettre en œuvre le plan alimentaire territorial départemental.
- Intégrer les acteurs de l'agriculture au conseil de développement départemental.
- Augmenter la part de bio dans les cuisines des collèges, des EHPAD, et des structures d'accueil du département tout en réduisant le gaspillage.
- Accompagner la mise en œuvre d'une organisation logistique de distribution adaptée aux circuits courts.
- Promouvoir le développement de formations en maraichage et en arboriculture bio.
- Monter des projets éducatifs à l'Environnement en partenariat avec les collèges.
- Soutenir les labels agricoles locaux.

ÉQUIPER 100% DE NOS COLLÉGIENS ET LEURS PROFESSEURS POUR LE 21ÈME SIÈCLE

Faire entrer nos collèges dans le 21ème siècle en équipant tous les enseignants et les élèves d'un ordinateur portable.

- ✓ Le département remet à chaque professeur un ordinateur portable. Il le restitue lorsqu'il quitte le département ou son poste.
- Le département remet à chaque élève un ordinateur portable lors de son entrée en 6ème, qui le restitue lorsqu'il quitte le collège.
- Le matériel est fourni gratuitement pour être utilisé dans un cadre pédagogique sous la responsabilité des professeurs. De plus, il pourra être utilisé à titre personnel par les collégiens sous la responsabilité de leurs parents.

NOS MESURES ESSENTIELLES POUR LES DEUX-SÈVRES : 60 MESURES À retrouver sur www.relances79.fr

SOUTENIR CHAQUE DEUX-SÉVRIEN

RÉVÉLER LES RICHESSES DE NOTRE DÉPARTEMENT RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

IMPLIQUER LES DEUX-SÉVRIENS DANS LES PROJETS DÉPARTEMENTAUX

Le 20 juin, décidons l'avenir des Deux-Sèvres

RelanceS 79